



03-16

Roissy, le 15 janvier 2016

CCE extraordinaire : un changement d'approche

Un CCE extraordinaire a été convoqué le 15 janvier, présidé par le Président Frédéric Gagey et le nouveau DGRH Gilles Gateau.

➤ Nouvelle approche ou revirement complet de la Direction ?

Après 7 ans de résultats négatifs, l'année 2015 se solde par un résultat d'exploitation positif qui sera consolidé et annoncé officiellement en février.

Frédéric Gagey a rappelé que le 1^{er} semestre 2015 avait été marqué par une forte dégradation de la recette, situation qui s'est heureusement corrigée sur le deuxième semestre, notamment grâce à la mobilisation des équipes commerciales.

Les résultats d'exploitation reste néanmoins très en deçà des performances annoncées par nos principaux concurrents européens de janvier à septembre 2015 : IAG 1805M€, LH 1547M€, AFKL 666M€.

Les fondamentaux économiques n'ont évidemment pas radicalement changés. La nouvelle approche s'explique par un environnement plus favorable, notamment le prix du carburant qui est à un niveau historiquement bas, inférieur aux prévisions qui prévalaient mi 2015. De même, la baisse de la recette unitaire semble stabilisée.

Ce nouveau plan n'est pas une révolution et Gilles Gateau n'est pas le père Noël !

Ce plan reprend en partie les éléments du plan A Perform, avec une ambition plus clairement affichée et détaillée, notamment sur le renouvellement de la flotte LC.

Et comme pour le plan A Perform, il suppose qu'un compromis soit trouvé par la négociation avec les organisations syndicales représentatives Pilotes et PNC

➤ Détails du nouveau plan

Ce plan, comme les plans A et B Perform, vise principalement l'activité Long-courrier. **La présentation faite en CCE était très orientée vers les PN.**

- Ouverture de nouvelles lignes au rythme de 2/an en moyenne
- Entrée de 16 appareils nouvelle génération (B787 et A350) entre 2017 et 2020.
- Nouvelles opportunités de qualification (QT) pour les pilotes liées au renouvellement de la flotte

- Augmentation des heures de vol pour les pilotes: + 10% par rapport à 2016 et à l'horizon 2020
- Embauches de pilotes à compter de 2018, pour compenser les départs en retraite et assurer l'activité en croissance.
- Embauches de PNC à compter de 2020, pour compenser les départs en retraite.

Le nouveau DGRH a indiqué que les négociations avec les syndicats PNC et PNT devraient s'ouvrir, pour rendre ce plan de croissance soutenable.

Côté PNC, l'accord actuel court jusqu'au 31 octobre 2016, il reste donc près de 8 mois pour débiter et conclure les négociations.

Côté PNT, les négociations devraient idéalement s'ouvrir dans les prochaines semaines et se conclure avant l'été et prendre appui sur les conclusions rendues fin 2015 par les groupes de travail paritaires.

Gilles Gateau a par ailleurs indiqué que l'amélioration de la compétitivité reste un objectif, les moyens d'y parvenir sont ouverts et feront l'objet de la négociation.

➤ **Quid des Personnels au Sol ?**

La présentation du nouveau plan, qui nécessite des négociations PN, parlait peu des Personnels au Sol.

Le DGRH a cependant indiqué que la négociation de l'accord sol ATGPEM est close et a abouti à un texte qui est à signature jusqu'au 26 janvier. **La Direction s'y engage à ne pas recourir à des départs contraints pour motif économique jusqu'au 30 juin 2018. Cette garantie est elle aussi soumise à la signature de l'accord.**

La CFDT, qui a bataillé durant la négociation pour obtenir le renouvellement de cette garantie, s'en félicite. Nous consultons actuellement nos instances sur le contenu de l'accord.

Pour autant, la CFDT a rappelé en CCE que le calendrier des réorganisations et autres restructurations au sol devra lui aussi être détendu.

Les impacts positifs de ce nouveau plan présenté en session devront être traduits dans la GPEC des Personnels au Sol.

Enfin, s'il est d'ores et déjà acquis qu'un nouveau PDV va être lancé, la CFDT a rappelé que les Personnels au Sol ne seront pas la variable d'ajustement, que des embauches seront nécessaires, par exemple sur des compétences aéronautiques et nouvelles technologies.

La CFDT note avec satisfaction l'abandon du plan B, qu'elle réclamait depuis plusieurs mois, le changement de ton et de timing, les éléments de reprise d'un scénario de croissance, notamment en matière d'investissements et de renouvellement de la flotte. Sans optimisme béat, sans naïveté, notre organisation syndicale salue cette nouvelle démarche, qui s'inscrit de surcroît dans une volonté affichée de dialogue social ouvert que nous jugerons dans la durée.

Cela n'exclut, ni la vigilance sur la mise en œuvre des différents projets dans les entités, ni la volonté d'obtenir, au-delà du plan présenté ce jour en session, des éléments tangibles de "retour à bonne fortune" pour les salariés, notamment les Personnels au Sol.

Les élus CFDT en session de CCE